

# LA GAZETTE DU RELAIS

Décembre 2025

Les permanences du Relais  
sont organisées comme suit

À Volgelsheim 16 rue de Neuf-Brisach  
Les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

À Fessenheim 2 rue du Rhin  
Les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

L'équipe du Relais est joignable  
du lundi au vendredi :  
03 89 72 27 77  
[relais.pe@alsacerhinbrisach.fr](mailto:relais.pe@alsacerhinbrisach.fr)

## SOMMAIRE

ZOOM SUR...

DU CÔTE DU RELAIS

LE DOSSIER

ACTU METIER

Bienvenue aux nouvelles assistantes maternelles !  
Mme WEISHEIMER Ilona de Rustenhart  
Mme FELLINGER Désirée d'Urschenheim

### Représentantes des Assistantes Maternelles

au Comité Consultatif de Gestion

Déléguées titulaires : Nathalie Richard 06.78.78.02.21

Lisa Perrin 06.85.14.01.94

Déléguée suppléante : Marie-Josèphe Feldgiesel 06.87.26.88.31

# ZOOM SUR...

## Fabien SCATTON

Nouvel intervenant en éveil musical



*Bonjour Fabien, vous serez, dès le mois de janvier 2026, le nouvel intervenant en éveil musical, pourriez-vous nous présenter ?*

*“J'ai débuté en 2004 en tant que musicien intervenant et professeur de musique jusqu'en 2014. Ce parcours m'a permis de travailler auprès de publics variés tels que la petite enfance ou les personnes en situation de handicap. Ces 10 ans de pratique m'ont également convaincu que la musique est un outil puissant au service du bien être de chacun.*

*Fort de cette conviction, j'ai choisi de mettre mes compétences musicales au service du projet de vie des personnes et je suis devenu éducateur.*

*Aujourd'hui, bien que continuant à travailler dans le monde du handicap et notamment avec des enfants présentant un autisme très envahissant, j'ai décidé de proposer mes services en tant qu'intervenant musical afin de renouer avec le public de la petite enfance qui commençait à me manquer.”*

*En quoi consistent les séances d'éveil musical que vous animerez ?*

*“L'objectif général de l'activité musicale que je propose est de permettre aux enfants de vivre le maximum d'expériences musicales et sonores différentes. Elle est donc structurée autour de deux éléments principaux :*

- l'exploration vocale et corporelle : des chants à gestes, corporels, des histoires vocales, des temps de mise en mouvement*
- l'exploration sonore : découverte et manipulation d'objets sonores facilement utilisables qui permettent de développer la relation à l'autre et la motricité fine, mais également d'éveiller la curiosité auditive.*

*Afin de donner des repères clairs aux enfants, l'animation sera ponctuée de différents rituels tels qu'un personnage récurrent qui introduira, et conclura le moment musical, ainsi qu'un déroulé identique d'une séance à l'autre. Il y aura néanmoins des modifications chaque mois avec certains chants qui changeront ainsi que la découverte de nouveaux instruments.”*

*Une petite citation que vous aimez ou qui vous ressemble ?*

*“C'est en jouant que l'on grandit”*

# DU CÔTE DU RELAIS

Nos partenaires



Mme Papillon  
(Nathalie)



Médiathèques  
Fessenheim et Biesheim



Les Girandières



Vivien



La Team RPE  
Octobre Rose

# DU CÔTE DU RELAIS

*Les chefs d'œuvre*



# LE DOSSIER

## *Les bienfaits de l'éveil musical*

**Définition : qu'est-ce que l'éveil musical ?**

**A quel âge en proposer à bébé ?**

« L'éveil musical pour les jeunes enfants consiste en une stimulation des sens, principalement auditifs, via l'écoute de musiques, de sons et de chansons. L'éveil musical peut passer par du chant, de la danse ou de la découverte des différentes familles d'instruments de musique ». Pour ce qui est de l'âge, il n'y a pas vraiment de seuil, puisque l'initiation aux sons commence même avant la naissance : « Dans le ventre de sa mère, l'enfant est déjà stimulé auditivement. Rien qu'entendre le père ou la mère parler va permettre à l'enfant à naître de développer son ouïe. Certaines études ont d'ailleurs révélé que les fœtus étaient sensibles à la musique classique », poursuit Lysaura Douezi puéricultrice.

**Eveil corporel, sens du rythme...**

**Pourquoi faire de l'éveil musical avec un tout-petit ?**

« L'éveil musical est principalement une activité ludique ». Néanmoins, l'éveil musical peut être un moyen de sensibiliser les enfants à la musique. Mais pas uniquement : l'enfant développera aussi sa sensibilité artistique. « Le tout-petit va développer son sens du rythme et son oreille musicale (en découvrant la hauteur des sons par exemple), mais aussi son imagination et sa créativité. En termes de motricité, il va aussi travailler son expression corporelle via la danse. En dehors de l'initiation musicale, ces activités ludiques sont un excellent moyen de développer l'apprentissage et l'acquisition du langage. L'exemple type, c'est la fameuse chanson « tête-épaule-genoux-pieds », qui permet à l'enfant de découvrir les différentes parties de son corps ».

## **Comment s'organiser pour faire des ateliers d'éveil musical chez soi ? Avec quels jeux et instruments ?**

Pour cela, pas besoin de grandes connaissances musicales, rassure Lysayua Douezi : « L'éveil musical est une activité de découverte pour l'enfant. Mettre de la musique, danser et chanter avec lui peut se faire sans difficulté à la maison, en diffusant des chansons tout simplement. Il ne faut pas hésiter à varier le type de musique. En dehors des comptines, des musiques plus actuelles, ou musiques du monde, avec des sonorités et des rythmes différents, sont tout autant indiquées et bénéfiques pour l'enfant. Il n'y a pas besoin non plus d'investir dans des instruments de musique aux prix exorbitants. Une cuillère de bois sur une casserole, du sable dans une bouteille d'eau vide en guise de percussions par exemple, et c'est parti ! ».

Le maître-mot pour la mise en place de cette activité avec son bébé, c'est la patience : « Il ne faut absolument pas être directif. On laisse l'enfant découvrir tranquillement en s'amusant. De même, il ne faut pas avoir des attentes sur la réaction de l'enfant à la musique. S'il produit un tintamarre pendant dix minutes, ce n'est pas grave. C'est comme ça qu'il découvre ».

Pour ce qui est de la fréquence, il n'est pas nécessaire de se mettre la pression : « Il ne sert à rien de faire des sessions trop longues d'éveil musical. Une dizaine de minutes tous les jours peut se révéler plus amusant pour l'enfant qu'une heure par semaine, car il ne pourra pas se concentrer très longtemps. De même, il est possible que l'activité musicale s'inscrive dans un rituel quotidien ». À réservé tout de même pour le matin ou l'après-midi, car cela ne favorise pas le sommeil !

# ACTU MÉTIER



## L'arrêté du 27 juin 2025

modifie la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, interdisant l'exposition des enfants de moins de trois ans aux écrans dans tous les lieux d'accueil, y compris au domicile des assistants maternels. Cette mesure vise à protéger le développement global des tout-petits, en cohérence avec les recommandations scientifiques.

« Il est interdit d'exposer un enfant de moins de trois ans devant un écran (smartphone, tablette, ordinateur, télévision) compte tenu des risques pour son développement. »

Le Relais sera fermé  
du 24 Décembre 2025  
au 4 Janvier 2026

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année



Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach  
16 rue de Neuf-Brisach 68600 VOLGELSHEIM  
Tél. : 03 89 72 56 49 - Fax : 03 89 72 95 30  
Site internet : [www.cc-alsacerhinbrisach.fr](http://www.cc-alsacerhinbrisach.fr)

Directrice de la publication : Christine SCHWARTZ,  
Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance

Rédaction : Katia SCOURZIC, Mélissa BURDOFF, Laurence CROVISIER

